



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 19 juin 2020

UN COUP DE PEDALE SUR LA VOIE VERTE EN CHARTREUSE

La Conseillère départementale Chartreuse-Guiers Céline Burlet et le Vice-Président chargé de la voirie, Bernard Perazio, ont présenté ce matin les travaux et la planche d'essais de la voie verte en Chartreuse qui permettra d'ici à la fin de l'année aux cycles, aux piétons et aux cavaliers de relier Saint-Joseph-de-Rivière, Saint-Laurent-du-Pont et Entre-Deux-Guiers.

Une voie verte qui avance

Les travaux de la future voie verte de 12 km de long, dont 9 km sur chemins, reliant au cœur du parc régional de Chartreuse, Saint-Joseph-de-Rivière, Saint-Laurent-du-Pont et Entre-Deux-Guiers ont débuté le 25 mai avec pour objectif un achèvement des travaux d'ici à la fin de l'année.

Porté par le Département de l'Isère, le projet s'est inscrit dans une démarche de concertation avec les communes de Saint-Joseph de Rivière, Saint-Laurent du Pont et Entre-Deux-Guiers, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, le Parc Naturel Régional de la Chartreuse, le SIAGA, ainsi que les agriculteurs.

Cet aménagement « modes doux », colonne vertébrale du réseau de Chartreuse, contribuera à l'attractivité de ce territoire en offrant un tourisme 4 saisons et répond à l'ambition du Département de favoriser la mobilité active. Il constituera également un maillon essentiel des mobilités douces entre l'Isère et la Savoie.

« Quand on sait qu'un cyclotouriste peut dépenser le double du panier moyen d'un touriste, soit près de 80 euros par jour, l'aménagement de cette voie verte dans le cadre mythique qu'offre le massif de la Chartreuse, est une véritable aubaine pour la vitalité du territoire. Il s'agit aussi bien évidemment d'encourager les habitants de la Chartreuse à profiter de cet itinéraire pour leurs loisirs mais aussi en alternative aux déplacements en voiture sur une faible distance », annonce avec enthousiasme Céline Burlet, conseillère départementale du canton Chartreuse-Guiers.

Le projet a été conçu pour limiter au maximum son empreinte écologique et son emprise sur les terres agricoles. Ainsi, il emprunte presque exclusivement des chemins d'exploitation existants et des digues protégeant les parcelles des inondations. La concertation réalisée depuis de nombreux mois avec l'aide des élus de l'intercommunalité, des communes et du Département a permis de s'accorder sur un usage mixte de la voie. Les exploitants agricoles partageront la voie avec les piétons, les cycles et les cavaliers.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Par ailleurs, un des objectifs a été de donner à l'aménagement un caractère naturel, avec la réalisation d'un revêtement stabilisé, constitué uniquement de matériaux naturels.

Il a été aussi recherché un parcours agréable, ce qui a conduit à privilégier dans la partie Nord un tracé au plus proche du Guiers.

« Cette voie verte est la parfaite traduction de l'ambition et de la volonté en termes d'aménagements cyclables du Département, qui s'est doté d'un budget spécifique voté en février dernier. Je tiens vraiment à souligner l'exemplarité écologique de cette voie verte réalisée avec des matériaux naturels et locaux, et la grande qualité de la concertation menée avec la profession agricole », déclare Bernard Perazio, vice-Président en charge de la voirie.

Une signalétique adaptée est intégrée au projet, les traversées de routes par la voie verte seront marquées et aménagées pour garantir la sécurité de tous. L'aménagement intègre un parking à l'extrémité sud.

La première tranche, de Saint-Joseph-de-Rivière à Saint-Laurent-du Pont sera terminée à la fin de l'été tandis que le secteur Entre-Deux-Guiers sera traité à l'automne.

Le coût des travaux s'élève à 1,5 M € TTC, pris en charge en totalité par le Département.

« Le Département a lancé une stratégie en faveur du vélo en février dernier, et le développement des voies vertes fait partie de cette volonté de soutenir la pratique du vélo en toute sécurité, pour des promenades du dimanche ou du cyclotourisme. D'autant que le vélo a le vent en poupe en Isère, et c'est tant mieux car c'est une alternative saine, durable à la voiture, accessible à tous les portefeuilles, c'est un mode de déplacement que chacun peut pratiquer à son rythme, selon ses envies. C'est aussi une bonne nouvelle, pour le développement de nos territoires », souligne Jean-Pierre Barbier, Président du Département.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plan général de la voie verte de Chartreuse

